

MONS Infos

Dossier

ENTRETIEN ET
AMÉLIORATION DU
PATRIMOINE



SOMMAIRE

2	Dossier
6	Enfance
8	Infos communales
12	Nos commerces
14	Brèves CEM Transition écologique
16	Nature
19	Associations
20	Etat civil

CONTACT

Accueil mairie

Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez nous à l'adresse :
<http://www.mairie-mons.com>

HORAIRES

Lundi

14h00 à 18h30

Mercredi

9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30

Vendredi

14h00 à 18h30



n°18

Chères Monsoises, Chers Monsois,

Edito



2020 a bousculé la vie de chacun d'entre nous et fragilisé le monde qui nous entoure. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire commencent à se faire sentir. La période que nous traversons est source d'inquiétudes, elle est aussi pleine d'espoirs et cristallise toutes nos attentes.

Conscients des répercussions de cette crise à l'échelle de la commune, votre municipalité, élus et personnel, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont mobilisés pour être à vos côtés et accompagner les acteurs de notre vie locale.

Nous soutenons les associations pour qu'elles gardent toute leur motivation et nous proposent de belles animations dès que ce sera à nouveau possible. Nous encourageons le regain d'intérêt pour les commerces locaux et les circuits-courts et espérons qu'il perdure bien au-delà de la crise. Nous accompagnons les enseignants et les animateurs pour adapter le fonctionnement de l'école aux contraintes sanitaires actuelles afin d'assurer un accueil régulier des élèves. Je remercie, en votre nom, les équipes pédagogiques et les agents qui permettent à nos enfants de poursuivre une scolarité la plus normale possible.

Notre CCAS porte toute son attention aux plus fragiles et favorise le bénévolat. Il faut faire bloc pour ne pas laisser l'épidémie installer une distance entre nous et créer des situations d'isolement.

L'action municipale s'adapte. Elle évolue pour rester opérationnelle en toutes circonstances et mettre en place les préconisations gouvernementales : application des protocoles, évolution des outils numériques, vigilance pour limiter au maximum l'interruption des activités, ... Tout en gérant la crise au niveau local, les élus poursuivent la mise en œuvre de la feuille de route du mandat. Bon nombre de dossiers sont sur la table et nous travaillons, avec détermination, pour avancer sur des sujets aussi variés que la rénovation énergétique des bâtiments publics, la modernisation des services administratifs, l'aménagement du cadre scolaire et le projet cœur de village.

Une nouvelle année commence. La situation sanitaire ne nous permettra pas de nous rencontrer comme à l'accoutumée à la cérémonie des vœux de la municipalité. Dans ce contexte si particulier, je partage avec vous, mes espoirs pour un retour prochain des jours meilleurs et vous adresse mes vœux les plus sincères pour une très belle année 2021, pleine de santé et d'énergie pour répondre aux défis qui nous attendent !

Veronique Doittau
Maire de Mons

DOSSIER

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

L'ÉQUIPE TECHNIQUE -

EN CHARGE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET ESPACES VERTS

L'équipe des services techniques et des espaces verts vise à améliorer le cadre de vie, embellir la commune, notamment par le fleurissement, et apporter un soin particulier à l'entretien des bâtiments et espaces publics. L'équipe mène quotidiennement un grand nombre de missions :

- Entretien des espaces verts : tonte, taille, désherbage, plantations, lutte raisonnée contre les nuisibles, ...
- Réparation et entretien courant des bâtiments (travaux légers de plomberie, électricité)
- Rénovation de bâtiments (travaux second œuvre, aménagement de classes, pose et montage de mobilier)
- Préparation technique des évènements communaux
- Soutien aux manifestations associatives
- Distribution de courriers municipaux (Mons info, célébrations, ...)
- Livraisons de matériels

L'équipe mène quotidiennement un grand nombre de missions :

Thomas DAVID et Benoît DIDIERLAURENT sont sur le terrain, ils sillonnent les routes de la commune. Leurs postes exigent une grande polyvalence, de ce fait leurs journées ne sont jamais les mêmes. Leur charge de travail augmente régulièrement suite à l'intégration publique de nouveaux lotissements, l'extension des bâtiments communaux, travaux en régie de second œuvre en hausse, l'extension des zones de loisirs, sans oublier les manifestations culturelles et associatives. Afin d'intégrer les pics d'activité saisonniers, un contractuel est recruté pour la saison estivale depuis 2 ans.



Durant les confinements, les agents sont toujours restés présents sur le terrain avec des préconisations sanitaires spécifiques à leur mission. Le travail lié aux manifestations s'est réduit, ils en ont profité pour programmer des travaux plus lourds :



Sur l'école entre Mars et l'été, en plus des travaux d'entretien classiques, ils ont effectué :

- Réfection complète des bancs et des gardes corps
- Mise en peinture de la cour, de la salle de motricité et application d'une peinture magnétique sur le tableau du préau
- Création d'un chemin piétonnier en gravillons pour accéder à la cour de l'école maternelle



Sur la cuisine de la salle des fêtes :

- Mise en peinture
- Faïence
- Montage des meubles inox et installation
- Plomberie de l'évier



NELLY DESSARPS,
Responsable de l'Urbanisme des Services techniques et des Espaces Verts



LES TRAVAUX ACHEVÉS ...

L'espace Monaco est désormais à disposition des associations

L'espace comprend une salle de 45 m² avec une kitchenette intégrée, des vestiaires, douche et sanitaires associés, 3 locaux de stockage dont 2 accessibles directement de l'extérieur et un sanitaire accessible depuis l'extérieur dont l'ouverture est asservie à une horloge réglée sur les horaires du jour et les cours de tennis dispensés en extérieur soit jusqu'à 21H30.

Les locaux de stockage ont été attribués aux associations, le Comité des Fêtes et le Foyer Rural pour l'extérieur, le tennis pour le local intérieur.

La salle a vocation à être utilisée par le tennis en tant que club house pour accueillir les équipes dans le cadre des compétitions, mais elle est également à disposition des autres associations pour organiser des réunions ou des activités compatibles avec la géométrie des lieux.



Elle pourra également être louée à des particuliers dans le respect des règles de bon voisinage avec les habitations environnantes. Un planning d'utilisation et un règlement intérieur seront disponibles à l'accueil de la mairie

Comme nous l'avons déjà signalé les travaux ont été très longs du fait de la défaillance de l'entreprise principale. Il faut signaler cependant que le budget de l'opération initialement voté en Conseil Municipal, soient 310.000 €, a été respecté, le coût final des travaux devrait être inférieur à 300.000 €. Nous communiquerons les chiffres exacts lors de l'arrêt définitif des comptes. En tenant compte de la récupération de la TVA et de l'attribution d'une subvention accordée par le Conseil Départemental, le coût pour la commune sera inférieur à 200.000 €.

Cet équipement est parfaitement intégré au site, grâce à sa conception architecturale résolument moderne avec de larges baies vitrées orientées vers la campagne environnante et un bardage bois favorisant son intégration à l'environnement.

Il reste quelques aménagements paysagers à réaliser autour du bâtiment en dehors du marché de travaux.

Nous attendrons des jours meilleurs et des circonstances plus favorables pour réaliser une réception officielle de cet équipement en présence des utilisateurs et des principaux acteurs.



La cuisine de la salle des Fêtes est rénovée

L'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes est terminé. Les travaux de plâtrerie et électricité ont été réalisés par des entreprises extérieures, cependant la faïence, la peinture, la plomberie et l'aménagement intérieur comprenant le montage du mobilier ont été réalisés par les employés municipaux sous la direction de Nelly DESSARPS. Nous les félicitons pour la qualité du travail réalisé.

Les associations utilisatrices vont trouver un réel changement lors de l'organisation des repas et manifestations qui nous l'espérons pourront se réaliser à nouveau prochainement. Le coût de l'opération est resté maîtrisé dans le cadre du budget initial de 10.000 €.



DES TRAVAUX A VENIR

Des toilettes supplémentaires à l'école

Des toilettes supplémentaires vont être installées dans 3 classes préfabriquées pendant les vacances de février entre le 15 et le 26 en vue d'améliorer le confort des usagers et de mieux répondre au protocole sanitaire imposé de gestion de flux entre les classes maternelles et primaires.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

Recalibrage du Chemin de Cantalauze

Comme nous l'avions signalé dans le dernier numéro, les travaux de recalibrage à 5 mètres du chemin de Cantalauze ont commencé en novembre et se termineront fin janvier. La voirie a été reprise depuis le carrefour de la route de Gauré jusqu'à l'entrée de l'agglomération. Le recalibrage du pont à la sortie de Mons n'a pas pu être pris en compte dans le cadre de ces travaux, un sens prioritaire a donc été mis en place, ce qui aura pour vertu de limiter la vitesse à l'entrée de Mons.

Vous aviez été un certain nombre à nous signaler la dangerosité de cette route, surtout depuis le passage de la ligne de bus où le croisement entre 2 véhicules était difficile. Notre insistance



auprès du pôle Est en charge des travaux de voirie de la métropole a permis d'intégrer ces travaux dans un programme d'actions prioritaires du Plan de Relance de l'Etat à hauteur de 100.000 €. Ces travaux n'impacteront pas l'enveloppe locale de voirie de la commune.

Vitesse excessive sur la commune

Certains des riverains et usagers nous ont signalés des vitesses excessives sur différentes voies, entraînant des risques pour la sécurité ou des nuisances sonores.



- **Avenue des Pyrénées**, malgré la mise en place d'une zone 30 km/h, accompagnée de ralentisseurs, de chicanes et d'un radar pédagogique, des riverains constatent toujours des dépassements de la vitesse autorisée.
- **Route de la Seilhonne**. La zone 30 km/h est limitée au passage de l'école générant une zone d'accélération ou de freinage après ou avant le ralentisseur et entraînant des risques et des nuisances sonores pour les riverains.



- **Route de Gauré, lieu-dit « Las Postas ».**

Dans ce secteur la vitesse est limitée à 70 km/h, une consigne pas toujours respectée par les automobilistes ; cela entraîne de réels problèmes pour la sécurité des riverains, des personnes fréquentant le centre équestre et des utilisateurs du bus.

Nous avons saisi le pôle Est de la métropole. Pour tous ces signalements, le Pôle Est chargé de mettre en place un comptage courant janvier, afin d'enregistrer le nombre de véhicules et la vitesse. En fonction de l'analyse des données recueillies, des propositions seront faites pour améliorer la situation.

Pistes cyclables, des travaux à venir

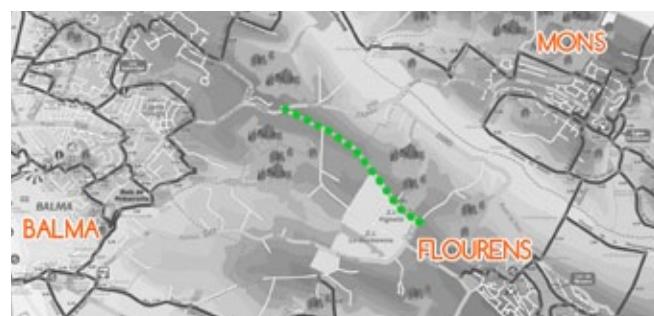
Toulouse se rapproche de Mons en vélo.

Lors du dernier numéro nous avions parlé de réflexion pour sécuriser la circulation à vélo sur l'axe Mons Balma. Les études avancent dans le bon sens.

Le Conseil Métropolitain du 17 décembre 2020 vient de voter le projet de réaménagement des routes métropolitaines M57 et M64 avec la création d'une voie verte sur les communes de Flourens et de Pin Balma.

Ce projet comprend la sécurisation des modes doux (piétons et vélos) avec :

- l'élargissement de la voie routière à 6 m permettant le croisement plus aisément avec des véhicules lourds
- la création d'une voie verte de 3 m de large sur 2,8 km entre le rond-point d'Aufry (côté Mons) et le carrefour desservant la Zac de Vignalis (chemin de la Madeleine) avec plantations d'arbres.



Création d'une voie verte

Les travaux vont démarrer en juillet 2021 pour finir en 2022 pour un coût de 3.570.000 € financés à hauteur de 1.800.000 € par Toulouse Métropole au titre du plan multimodal Métropolitain et le reste par le Plan de Relance.

Ce projet ne dessert pas directement la commune de Mons, mais marque la volonté d'améliorer la desserte dans notre zone rurale périphérique.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

NUISANCES CAUSÉES PAR LE CHANTIER PRIVÉ D'EXAUCEMENT DE TERRES

Chantier aux abords de la route de Gauré

Les monsois peuvent constater depuis plusieurs mois un trafic important de camions bennes, apportant de la terre sur une parcelle agricole située sous le château d'eau et en bordure de la RM 66, route de Gauré.



Il s'agit d'un chantier d'exaucement de terre, démarré en août 2018 et qui devrait se poursuivre jusqu'en avril 2021.

Conscients du danger que représente l'accès à ce chantier et des dégradations qu'il fait supporter à la voirie publique, la commune de Mons s'est mobilisée dès son ouverture et a alerté à plusieurs reprises le gestionnaire de voirie.

Il est important de préciser que l'accès à ce chantier se situant hors agglomération, sa réglementation ne relève pas de la compétence de la commune. En effet, l'ancienne route départementale (RD66) a été transférée à la métropole à l'occasion du transfert de compétence des routes départementales situées dans le périmètre métropolitain. La RD66 est devenue RM66, et est depuis une voirie métropolitaine gérée par les services de Toulouse Métropole, le SGRM, Service de Gestion des Routes Métropolitaines.

Par conséquent, il relève du SGRM d'autoriser et de réglementer l'accès à cette voirie en veillant aux parfaites conditions de sécurité pour les usagers de la route.

Forts des différents constats réalisés par la commune, des Procès-verbaux dressés par les élus et des très nombreux témoignages d'administrés monsois et des communes alentours (que nous remercions), nous avons alertés très officiellement le SGRM pour faire cesser cette situation présentant un danger immédiat pour les usagers de la route.

Suite à une intervention sur site des élus et du SGRM, l'autorisation de voirie a été suspendue le 24 décembre dernier pour une durée indéterminée.

L'entreprise a alors dû réaliser des travaux de busage du fossé et d'élargissement de l'accès, mettre en place une piste d'accès empierrée et compactée pour limiter au maximum la production de boue sur la chaussée. L'entreprise exploitante doit en outre se conformer aux exigences de propreté de la voirie, de l'état de l'accès au chantier et de sa signalisation verticale. Le 05 janvier dernier, une nouvelle visite sur site a eu lieu et la suspension d'autorisation a été levée.

Cette autorisation de voirie est délivrée à titre précaire et révocable. La commune sera très attentive au respect strict de conditions de propreté et de sécurité.

Nous devons tous être vigilants et remercions par avance tous les administrés qui voudront bien constater toute déviance de la situation.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée à l'Urbanisme

ENFANCE

NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



La mairie de MONS a procédé, par appel d'offre, au renouvellement du prestataire du service de restauration scolaire. Au terme de la procédure légale de marché public, obligatoire pour ce type d'achat, c'est la société Récapé, basée à Revel, qui a été retenue, pour la période du 1er janvier 2021 au 31 août 2024.

La concertation qui a été réalisée en amont avec les parents délégués a mis en évidence le souhait collectif d'une **amélioration de la qualité des repas servis**, notamment quant à la provenance des matières premières (produits locaux, circuits courts, 30% de bio) et sur le **développement durable**. La grille de notation élaborée a permis de traduire les attentes exprimées par les parents d'élèves.

Dès la rentrée de janvier, les enfants mangeant à la cantine auront **30% de bio**, dont le pain bio frais, **88 % de plats faits maison**. Les arômes artificiels sont également exclus des préparations. La composante de produits régionaux est extrêmement forte puisque **76 % des producteurs sont à moins de 200 kms**.

Le nouveau site de Récapé implanté à Revel, comporte une légumerie permettant l'épluchage des légumes frais et de saison sur place, la confection des purées, des plats et des sauces. Grâce à cette nouvelle structure, ils ont voulu et pu s'engager dans le développement durable et le respect de l'environnement en construisant par exemple une usine de méthanisation leur permettant ainsi de réduire leur empreinte carbone.

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance

NOËL À L'ÉCOLE



Le spectacle de Noël pour les enfants de l'école a pu avoir lieu le 8 et 9 décembre malgré les circonstances compliquées de cette fin d'année. Compte tenu des conditions liées à la crise Covid-19 et au plan Vigipirate, il était interdit d'utiliser la salle des fêtes et de brasser les différents groupes.

Ce sont donc 4 spectacles, au lieu de 2, qui ont été proposés aux enfants dans la salle de motricité de l'école.

La compagnie Artémisia avec leur spectacle « **Veille au grain, il fera beau demain** », a réjoui les petits comme les grands. Dans un décor de papier de soie, les marionnettes ont entraîné le public dans un monde imaginaire. Les plus grands auront pu retenir la morale de cette belle histoire :

« Prendre soin de notre Terre nourricière »

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance





DÉCORATIONS DE NOËL PAR LES PETITS MONSOIS

La petite enfance a participé activement à la décoration de Noël à la mairie et dans les commerces monsois.

Les sapins ont été décorés par un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s et tous leurs « petits bouts ». Ils ont aussi réalisé une banderole destinée au restaurant de l'IME pour leurs pensionnaires.

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance



Mons : les enfants du village en soutien aux pensionnaires de l'IME "Autan Val Fleuri"



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES (CMEJ)

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes
(CMEJ) de décembre 2020 a parfaitement illustré la citation de Nicolas BOILLEAU :

« Du choc des idées jaillit la lumière ».

Le CMEJ est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République.

Le CMEJ de Mons est co-porté par les élus de Mons et l'association Léo Lagrange, via une délégation de service public attribuée à la Directrice de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). La municipalité est libre d'organiser le CMEJ en fonction de ses objectifs et de ses attentes.

Les élections et l'installation du CMEJ ont eu lieu au 1er trimestre scolaire de l'année 2019-2020 avec l'élection de quatre membres faisant partie des classes de CM2 et CM1. L'article 55 de la loi « égalité et citoyenneté » demande de respecter la parité fille-garçon. Pour le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021 deux élus étant passés en 6ème, il a été procédé à l'élection de deux nouveaux conseillers de CM1. C'est la stratégie choisie, pour le moment, afin de constituer au fil des années un CMEJ représentatif de la jeunesse Monsoise.



Nos élus sont :

● Pour les 6ème :

Lalie PELUD
Audric METILLON

● Pour les CM2 :

Sophie PENTIER
Clément DOUZAIN-DIDIER

● Pour les CM1 :

Alabane DU BERNARD
Nolan METILLON

Merci aux anciens et nouveaux élus du CMEJ pour vos idées et votre combat annoncé au profit de la nature et de la qualité de vie.

Jean-François SOLA,
Conseiller Municipal aux commissions
Enfance et Vie de Village

INFORMATISATION DE LA MAIRIE ET SITE INTERNET

Le confinement a énormément bouleversé notre manière de travailler avec le développement du télétravail.

Au début de cette période, nous avons constaté que la Mairie n'était pas connectée à la fibre et que l'ensemble de son parc informatique était à renouveler. Cette situation pénalisait énormément les agents et les élus par la lenteur des accès, des décrochages Wifi intempestifs en salle du conseil et un accès à distance quasi impossible.

Il nous fallait donc réagir...

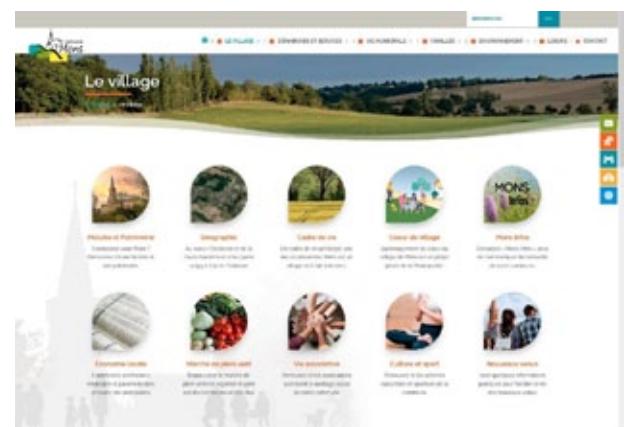
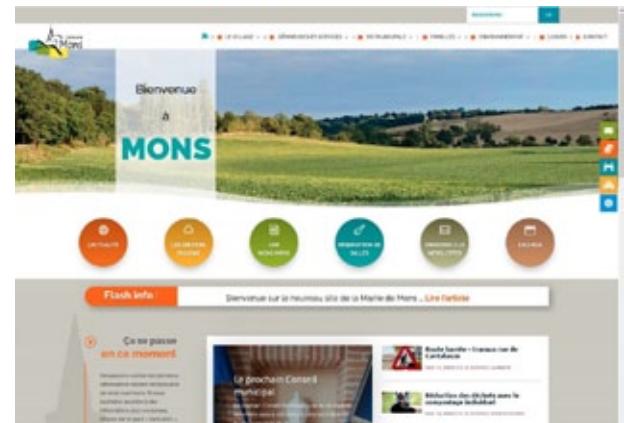
Un audit complet a été réalisé et l'ensemble des systèmes informatiques ont été remplacés : nouveaux PC pour les agents, mise en place d'un NAS (Serveur de stockage en réseau), déploiement de la fibre optique, extension du réseau Wifi.

L'ensemble des postes informatiques fera désormais l'objet d'une sauvegarde sécurisée automatique.

Nous en avons également profité pour revoir en détail le site internet de la Mairie car certains de nos concitoyens se plaignaient de ne pas pourvoir y trouver facilement les informations qu'ils recherchaient.

Après plusieurs réunions d'analyse avec le personnel de la Mairie et un groupe d'élus, nous avons lancé une refonte des articles et des pages. Cela devrait améliorer grandement l'attractivité du site. Nous en avons également profité pour développer un système de réservation de salle.

Nous devrions pouvoir officiellement lancer ce nouveau site dans le courant du 1er trimestre 2021.



Jérôme GALINON,
Conseiller municipal en charge des moyens numériques

DE LA MISE EN ORDRE DES ARCHIVES

Les documents issus de l'activité d'une mairie constituent des archives publiques.



REPORT DU RECENSEMENT

L'enquête annuelle de recensement, initialement prévue sur la commune de Mons en janvier 2021, est reportée.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, avec le risque d'une moindre adhésion de la population et la difficulté de trouver des candidats aux fonctions d'agents recenseurs, l'INSEE a considéré que les conditions n'étaient pas réunies pour assurer une collecte de qualité. Le recensement est donc reporté à début 2022.

A ce titre, ils doivent être conservés et éliminés dans le respect de la législation en vigueur. Leur caractère public les rend imprescriptibles et leur traitement doit être soumis au contrôle technique du service des archives de France, exercé par le directeur départemental des archives.

En septembre 2019, la Mairie de Mons a lancé un marché public qui lui a permis de confier la tâche de traitement et d'élimination de ses archives à la société ARCHIBALD.

Le travail s'est déroulé sur 4 semaines en septembre 2020, en 3 temps :

- **Le tri** avec le classement des archives et la réalisation de répertoires de conservation
- **La conservation** avec le reconditionnement de certains dossiers
- **L'élimination** avec la destruction sécurisée des documents après validation par l'archiviste départemental.

97 mètres linéaires d'archives ont été traités. La cotation définitive a été achevée le 31 octobre 2020. Les archives, qui étaient réparties dans plusieurs bureaux, ont pu être regroupées dans un seul local dédié.

IMPACT FINANCIER DE LA CRISE COVID-19

La commune de Mons, comme toutes les collectivités, a répondu à l'urgence sanitaire de la COVID-19. Les mesures prises pour assurer la protection de la population et des agents ont un coût financier qui n'est pas négligeable.

A la fin de l'exercice 2020, la commune enregistre une dépense supplémentaire de plus de 53.000 €, principalement due :

- au maintien du salaire des agents de l'école pendant le confinement,
- aux heures supplémentaires générées par l'application du protocole sanitaire
- à la prise en charge des enfants pendant des après-midis en remplacement de l'Education Nationale

- aux achats de produits spécifiques : masques, gants, produits désinfectants, distributeurs de gel hydroalcoolique, plexi-glace de protection
- à la perte des recettes de location de salle et la gratuité des droits de place des commerçants du marché de plein vent
- à la distribution gratuite de masques à la population

Nous ne connaissons pas aujourd'hui, l'impact qu'aura à plus long terme cette crise sur les budgets des collectivités territoriales et par conséquent sur le budget communal. Mais la commune est et sera toujours présente à côté de l'Etat pour répondre aux enjeux de santé publique de la population de notre territoire.

Véronique DOITTAU,
Maire

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ENTRE ET AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES MONSOIS

La crise sanitaire, nous conduit à considérer cette action comme impérieuse.

Lors de la dernière campagne électorale nous avons envisagé une action visant à favoriser le maintien et le développement des activités économiques sur le territoire de notre commune. Si cette mission a été transférée à Toulouse Métropole, il nous semble cependant important de compléter celle-ci par la mise en place formelle d'une relation de proximité entre la municipalité et les acteurs économiques locaux. Depuis lors, la crise sanitaire, nous conduit à considérer cette action comme impérieuse.

A ces fins nous souhaitons identifier l'ensemble des acteurs, entrepreneurs, commerçants, artisans, indépendants, agriculteurs, professionnels de santé et paramédicaux, etc. Nous avons donc engagé la constitution d'un **répertoire local des acteurs économiques Monsois**. Afin de qualifier ce nouveau répertoire, nous allons dans le courant du 1er trimestre prendre contact avec chacun des Monsois susceptible par ces activités professionnelles ou annexes d'y figurer. Ce courrier visera à obtenir de chacun son accord d'être intégré au répertoire ainsi que quelques informations sur les activités réalisées. Par la suite, nous proposerons aux membres de

**CONSTITUONS
UN
RÉPERTOIRE
LOCAL DES
ACTEURS
ÉCONOMIQUES
MONSOIS.**

cette liste d'échanger ensemble sur les questions **de sauvegarde et de développement de l'activité économique et des services**.

Constitution d'une boucle (réseau social) dédiée aux acteurs économiques afin de favoriser les synergies, voire la mise en place de mutualisations tels un tiers lieu, animation du cœur de village en association avec les commerçants, organisation d'un forum des acteurs économiques de la commune, voilà autant d'exemples d'idées sur lesquelles nous serions alors en mesure d'échanger.

Eric GINESTET,
Conseiller Municipal

Vous êtes acteurs ? intéressés ?

Si vous êtes un de ces acteurs, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cette initiative en répondant au prochain courrier qui vous sera envoyé.

Vous pouvez également d'ores et déjà nous envoyer un mail [contact@mairie-mons.com] avec pour objet « **acteurs économiques Monsois** » afin de vous déclarer intéressé par l'envoi de ce 1er courrier.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration de la signature de l'armistice qui s'est tenue le Mardi 10 Novembre 2020, s'est déroulée sous format réduit en présence de Madame le Maire de Mons, Véronique DOITTAU, du commandant de Gendarmerie, Patrice RUBIO et de deux porte-drapeaux.

Etaient également présents la représentante de la sénatrice Brigitte MICOULEAU, la première adjointe, Hélène CAMPLO ROBERT, le conseiller municipal et maître de cérémonie, Jean-François SOLA et la conseillère municipale désignée correspondante Défense, Malika BAREIL.



Pour cette 120ème cérémonie du souvenir, la place située devant le monument aux morts, n'a accueilli que peu de fidèles.



En effet, dans le respect des directives préfectorales lié au confinement, ce rassemblement n'était pas ouvert au public et les enfants de l'école de Mons n'étaient pas autorisés à y participer.

Lors de cette journée nationale, aux onze Monsois morts hier « pour la France », a été associé l'hommage aux vingt « morts pour la France » de cette année 2020.

Hommage a également été rendu à Maurice GENEVOIX ; son entrée au Panthéon immortalise le souvenir, l'héroïsme et les souffrances de « Ceux de 14 » qui tombèrent au champ d'honneur.

L'allocution de Madame le Maire a clôturé l'hommage à tous les morts pour la France en évoquant les attentats perpétrés à Conflans Sainte Honorine et à Nice, ciblant notre République. Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler notre attachement aux valeurs qui constituent le socle de notre unité nationale : « Liberté-Egalité-Fraternité ».

Corinne VIGNON
Députée de la 3ème circonscription
de Haute-Garonne

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rencontrons-nous !
Contactez-moi à
permanence@corinnevignon.fr
ou au 05 61 27 88 94.

Chères Monsoises, chers Monsois,

Vous le savez, je souhaite rester au plus près de vos préoccupations et je mets un point d'honneur à venir à votre rencontre régulièrement.

Les permanences en Mairie reprendront dès que la situation sanitaire le permettra.
En attendant, venez directement échanger avec moi par visioconférence ! Envoyez votre demande par mail ou par téléphone.

Restant à votre écoute,

Corinne Vignon

ILLUMINATIONS DE NOËL



Cette année encore, des bénévoles ont restauré des illuminations de Noël pour égayer les rues monsoises.

Merci à Maryse, Martine, Jean-Marie, Claude, Julien et Henri qui répondent présents chaque année à notre sollicitation pour réparer et installer toutes ces illuminations en secondant le travail des agents municipaux.



**VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX,
Sophie LAMANT et Jean-Baptiste de SCORRAILLE
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ANNÉE 2021**

Nous sommes plus que jamais à l'œuvre pour protéger les plus fragiles et soutenir les associations du canton. Il nous tient à cœur de préserver celles et ceux qui font vivre nos communes. Vous le savez, nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches.

Nous vous souhaitons à nouveau nos meilleurs vœux pour 2021 !

Contact collaborateur : gilles.lorenzen@cd31.fr
Téléphone : 05 34 33 33 12



CONTENTIEUX ÉLECTORAL...suite

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, une requête en invalidité des bulletins de votes avait été formulée auprès du Tribunal Administratif par Jean-Claude LAFFONT, suivie de mémoires en interventions présentés par Anne DEVIGNOT et Georges HENRY par lesquels ils s'associent au recours.

L'audience s'est tenue le 1er septembre dernier au tribunal administratif de Toulouse. Le jugement a été rendu le 15 septembre. Est extrait de ce jugement :

« Article 1er : Les interventions de M. HENRY et de Mme DEVIGNOT sont admises, dans la limite des griefs soulevés par M. LAFFONT.

Article 2 : La protestation de M. LAFFONT est rejetée.

Article 3 : Les conclusions des défendeurs tendant à l'application des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative sont rejetées. »

La demande en annulation du premier tour des élections municipales de Mons est donc rejetée.

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

L'année 2020 restera à jamais inscrite dans l'Histoire.

Un virus a mis à genoux l'humanité, faisant se replier les peuples sur eux-mêmes, imposant à nos gouvernements des décisions dures et inédites.

Les commerces dit « non essentiels » sont touchés, et l'aéronautique fleuron de notre région est particulièrement frappée.

Toute crise accroît le génie de l'homme, en témoigne ce vaccin réalisé en quelques mois.

Elle met également en avant ces femmes et ces hommes qui sont engagés au quotidien, pour le bien-être de tous.

Nous devons les remercier comme nous remercions les employés municipaux qui ont dû composer durant ces derniers mois, tout en restant au service des habitants de la commune.

Le dépôt de terres le long de la RD 66 est le sujet communal que nous avons porté en Conseil Municipal. Après avoir pris connaissance que la collectivité a été condamnée à verser 1 500€ au propriétaire du terrain, nous avons offert notre aide.

Nous avons proposé des pistes d'actions permettant de lutter contre les désagréments liés à ce chantier qu'endurent les Monsois.

2021 sera, nous l'espérons, le retour des gestes d'une vie normale, poignée de main, embrassades. Que le sourire propre à l'homme éclaire à nouveau les visages.

Que l'on retrouve le plaisir de voyager, se rendre au restaurant, au cinéma, au théâtre assister aux concerts et vibrer dans les stades.

Nous vous souhaitons nos vœux les meilleurs, restons positifs, et prenons soins de nos proches.

Malika BAREIL – Anne DEVIGNOT – Georges HENRY – Jean Claude LAFFONT
Contact : mons.autrement@orange.fr

Nos commerces

de proximité !

EN 2020, LE MARCHÉ A PROUVÉ SON UTILITÉ

Les confinements successifs ont renforcé sa position et sa fréquentation a augmenté.

En novembre nous avons réalisé un sondage auprès de la clientèle. Merci aux 78 personnes qui se sont prêtées au jeu. Ce sondage a révélé que 75% des habitués sont satisfaits quant à l'offre en général et au rapport qualité/prix. Parmi les 25% ayant émis des remarques, 12% souhaitent encore plus de produits bio (pour les fruits en particulier) et 13% une offre en poisson frais à moindre coût. Nous avons fait remonter ces remarques aux commerçants concernés.



Chouette des savonnettes (saponification à froid avec matières premières bio et naturelles)

Fin 2020 nos maraîchers ont quitté le marché. Après plusieurs années d'investissement intense lié à la création de leur activité, ils ont éprouvé le besoin de diminuer leur charge de travail au profit de leur vie personnelle. Nous tenons à les remercier pour leur participation au développement du marché et aussi pour leur gentillesse. Nous leur souhaitons une bonne continuation !

Etant donné le choix et la qualité des produits auxquels nous étions habitués, nous avons dû longuement prospecter et nous avons été ravis de rencontrer **Jean-François**, un autre **maraîcher bio** avec une offre très large de produits de saison et très motivé par le marché de Mons. Il a démarré le 08/01 et nous comptons sur vous pour bien l'accueillir. Bonne réussite à lui !

Nous avons aussi accueilli **Yves**, un **producteur d'endives de pleine terre** qui nous permet d'avoir des endives extra-fraîches prélevées au moment de la vente.



La cave d'Edgar est un dénicheur de vins



La Maison Magdala fabrique sa pâtisserie dans son atelier toulousain : madeleines gourmandes, financiers, cookies...



Tous les vendredis !

f SUIVEZ
L'ACTU !

« marché Mons
Haute Garonne »



Vigneron : Le clos de Manzotte en conversion bio depuis 2 ans

2020, plusieurs nouveaux stands



Crêpier avec ingrédients bio, crêpes au sarrasin à garnir et crêpes sucrées



Chèvrerie du Bourg, Céline élève ses chèvres et produit ses fromages.



Les endives de Yves Aversenc



Jean François, maraicher bio

L'année 2021 démarre avec les mêmes mesures sanitaires, à savoir masque obligatoire, gel hydroalcoolique, jauge de 10 personnes, respect de la distance de sécurité et toutes les mesures de bon sens qui finiront par combattre l'épidémie. Nous tenons à remercier les clients qui acceptent et comprennent ces mesures. Le marché n'en reste pas moins un lieu de rencontre et une opportunité de s'approvisionner en produits d'excellente qualité.

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée
aux commerces de proximité

CIRCULATION DOUCE

Pourquoi développer les modes doux ? – Initiatives locales

- En 2020, au bout de 34 semaines (le 22 Août), l'humanité a consommé la totalité des ressources naturelles que la Terre peut offrir et renouveler en 52 semaines (1an), c'est à dire que depuis ce jour, l'humanité vit à crédit
- En France, 58% des trajets domicile-travail de moins de 1km s'effectuent en voiture
- En France, 40 % des trajets quotidiens parcours en voiture sont de moins de 2 km

Compte-tenu de l'urgence climatique et du niveau élevé de l'empreinte écologique de nos activités, à eux seuls, ces 3 constats suffisent à justifier la mise en place urgente d'une politique de développement des modes doux et notamment de l'usage du vélo dans tous les territoires.

Au niveau local, le groupe « Circulation douce », composé actuellement de 8 membres, a décidé d'agir en proposant des initiatives qui répondent au défi majeur de notre époque : limiter drastiquement notre dépendance vis à vis des carburants fossiles en promouvant la pratique du vélo, sans oublier la marche.

En date d'aujourd'hui, 5 idées de projets ont été émises par le groupe :

1. transformer son vélo en vélo électrique (solution type Teebike)
2. La pratique du vélo: (re)découverte, promotion, échanges d'infos, partage d'expériences
3. Les itinéraires cyclables (vélo + VTT): état des lieux, aménagements requis, liaisons intercommunales et connexions essentielles
4. Une carte actualisée du réseau vert (piétons + vélo + VTT) par commune
5. Création de lignes de covoiturage

Chaque membre du groupe va prochainement se prononcer sur les projets pour lesquels il souhaite s'impliquer.

Vous tous qui souhaitez rejoindre notre groupe et apporter votre contribution à notre travail, vous êtes les bienvenus !

Commission extra-municipale Transition Ecologique

PROJETS NATURE

Le groupe de travail « Projets nature » s'est réuni le 27 novembre. Cette première rencontre regroupant 7 monsois.e.s a permis de présenter les projets candidats pour le Label Territoire Engagé pour la Nature, déposés en octobre auprès de l'Agence Régionale pour la Biodiversité.

Cadeau de Noël avant l'heure : nous avons appris le 18 décembre que notre candidature TEN a été sélectionnée parmi les 47 lauréats !

Cette reconnaissance salue la cohérence de nos projets en faveur de la biodiversité et la démarche de progrès dans laquelle s'engage notre collectivité au travers de trois actions (certaines sont en cours) qui font/feront l'objet de participation citoyenne tant dans la coordination que dans la mise en œuvre, durant les 3 années à venir :

1. "Gestion des espaces verts et naturels de la commune en faveur de la Biodiversité", en cours de planification avec les élus, et agents.
2. "Plantation d'essences indigènes et de variétés fruitières anciennes dans le village".

Grâce à la contribution d'un agriculteur monsois (M. Paschetta) et d'un membre de Chemin faisant (M.Gros), 2 sites ont été préparés. A la prairie de Monac, la plantation d'un bosquet et de plusieurs arbres isolés est prévue courant Janvier avec le Club ados suivie par la plantation d'une haie champêtre à la avec l'association Arbres et Paysages d'Autan et la Fondation Yves Rocher le 10 février. Reste à nous accorder avec l'école pour fixer la date de la plantation d'une haie fruitière et d'arbres fruitiers isolés à l'espace vert de la rue des écoles.

3. "Une meilleure connaissance pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes avec l'appui des citoyens et des écosystèmes, action qui débutera au printemps 2021.

Le groupe de travail souhaite également accompagner les Monsois dans la valorisation de leurs jardins privés avec et en faveur de la Nature via l'organisation d'actions telles que des conférences, formations, visites chez des citoyens démonstrateurs et l'aménagement d'espaces partagés.

ALIMENTATION DURABLE

Notre groupe peut enfin se réunir le 16/12.

Rapidement 6 points émergent que l'on peut classer dans 3 grandes catégories.

La première est partagée par une grande majorité du groupe et coïncide avec les propositions exposées par l'équipe municipale lors de sa campagne : c'est l'installation d'un ou de plusieurs projets agricoles tournés vers le « bio » ou le « en conversion ».

49

CITOYENS ENGAGÉS



RECYCLAGE- DECHETS

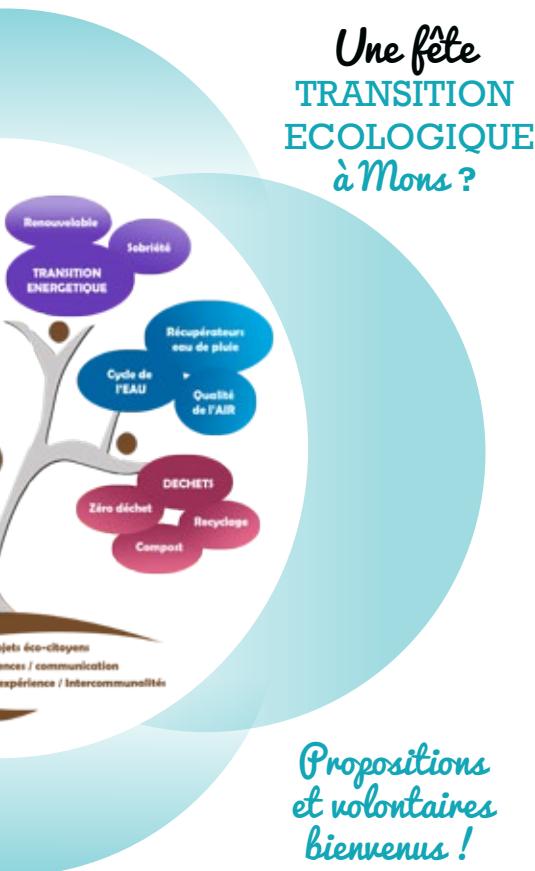
Après une première réflexion, nous avons choisi de nous concentrer prioritairement sur la réduction et la valorisation des déchets, nous avons ainsi défini 3 axes porteurs pour nos actions :

1. Le recyclage de nos déchets verts en circuit court (chez l'habitant ou sur la commune) pour améliorer notre sol, réduire la consommation d'eau et l'effort de désherbage

ENERGIE

- PROJET AGRICOLE

La seconde concerne nos enfants et veut les sensibiliser à une autre façon de se nourrir et par là de cultiver. La troisième s'adresse à tous les monsois en reprenant les mêmes exigences que celles présentées aux enfants. D'ores et déjà des idées naissent dans chacune des catégories. Nous devons maintenant définir les priorités et préparer des dossiers ouvrant vers des mises en place à plus ou moins long terme.



Pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, la transition énergétique consiste à passer du modèle énergétique actuel à un nouveau modèle s'appuyant sur trois piliers :

- une réduction drastique de la consommation d'énergie par la sobriété (économie d'énergie et lutte contre le gaspillage...),
- une amélioration de l'efficacité énergétique,
- un mix énergétique basé sur des sources renouvelables et durables.

Cette transformation doit faire de l'énergie un bien commun et non plus seulement un objet de marché. C'est pour cela que notre commission a été créée.

Durant notre soirée de septembre organisée autour du film 'DEMAIN', nous avons pu rencontrer un certain nombre de Monsois intéressés par le thème de l'énergie et voulant s'impliquer sur ce sujet.

Devant les problématiques évoquées, nous avons retenu que beaucoup s'interrogeaient sur l'amélioration énergétique de leur habitation. Notre commission a donc envisagé la possibilité de les aider dans leur projet de rénovation énergétique et dans leur maîtrise de la consommation d'énergie par les moyens suivants :

- Etude de l'amélioration de l'habitat individuel et préconisation : changement des chaudières Fioul, installation de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques, stockage d'énergie
- Analyse des aides possibles, outils de financement
- Changement d'opérateur d'électricité
- Organiser des conférences avec les acteurs du secteur et utiliser leurs compétences : ASSOCIATION CLER (réseau pour la transition énergétique – comité de liaison pour les énergie renouvelables), EDF, FAIRE, ADEME, Info Energie...

Ces quelques points devraient nous permettre de nous engager dans le 'GREEN NEW DEAL' initié par la région Occitanie et qui devait débuter cet automne.

Malheureusement le nouveau confinement de la COVID a mis à mal ces initiatives en nous privant de pouvoir vous rencontrer afin d'échanger sur ces différents thèmes.

De fait, nous avons décidé de décaler nos réunions d'information sur le thème de l'énergie pour début 2021 en espérant pouvoir organiser avec un premier cercle de citoyens impliqués nos premières assemblées

GESTION DE L'EAU QUALITÉ DE L'AIR

Nous sommes un groupe de 9 Monsois à nous être engagés autour de ce projet éco-citoyen : gestion de l'EAU et qualité de l'AIR.

Nous avons fait le choix, dans un premier temps, de réfléchir à des actions ayant pour thème : L'EAU, en tant que ressource précieuse à préserver, indispensable à la vie.

- Comment réduire notre consommation d'eau sans perdre notre confort ?
- Comment protéger et gérer cette ressource vitale ?

Parmi les conséquences du réchauffement climatique, nous pouvons pointer :

- l'augmentation de l'évaporation en été,
- le besoin en eau plus important durant cette période,

Ces réalités nous ont conduit à proposer une première action d'économie de cet élément vital : l'achat groupé d'OYAS auquel vous avez été très nombreux à répondre ! et nous vous en remercions !

Les OYAS vont dans le sens d'une meilleure gestion de l'eau, en tant que moyen d'arrosage Economique (pas d'évaporation), Ecologique (argile naturelle), et Performant (arrosage racinaire par capilarité, pas ou peu d'adventices).

Dans un second temps, nous allons nous pencher sur les moyens de récupération de l'eau de pluie.

Pour nos besoins domestiques, 54 % du volume d'eau utilisée ne nécessitent pas une qualité d'eau potable.

Si vous avez l'envie et un peu de temps, et/ou si vous avez des idées à partager, n'hésitez pas à nous rejoindre !

CONTACT

Solange Hollard :
Vice Présidente commission
Transition écologique , élue

s.hollard@mairie-mons.com

Quand Mons s'endort,



Trois espèces de chouettes, toutes protégées, se partagent les nuits monsoises souvent à l'abri des regards. A ce jour aucune trace de hibou, la présence potentiel du Petit-duc scops est encore à confirmer.



Chouette hulotte – © A. Landre

les rapaces nocturnes s'éveillent !



Forestière : la Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Cette grande chouette (40cm), souvent prise pour un hibou, n'en possède pas les aigrettes caractéristiques. Se nourrissant d'oiseaux et de petits mammifères, elle niche dans les arbres creux qu'elle trouve encore dans les bois monsois. Son hululement familier est souvent repris dans les films d'épouvante : «Ouuuuu...Ou,Oouououou» !

Mystérieuse : l'Effraie des clochers (*Tyto alba*)

L'allure et le chuintement fantomatiques de la « Dame blanche » lui ont valu de funèbres légendes, qui ont conduit à de nombreuses destructions volontaires (tirs, empoisonnement) mais également à la condamnation de son habitat (greniers de grange, clochers...).

A Mons, elle fréquente le grenier de l'église, encore accessible, qu'elle quitte la nuit venue pour chasser au dessus des prairies et cultures.



Effraie des clochers – © T. Roussel

Minuscule : la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Du haut de ses 20cm, c'est sur nos toits au crépuscule qu'elle lance ses puissants et répétitifs «Wiiiou». Nos jardins et espaces verts lui apportent de nombreuses proies, notamment les insectes, vers et petits rongeurs, qu'elle vient chasser au sol. Discrète, elle passe ses journées dans des cavités (arbres, vieux bâti) ou sous les toitures, parfois à l'insu des Monsois chez qui elle a trouvé un abri parfait pour nicher.



Chouette chevêche – © S. Penalva

Les pelotes de rejetion, témoins des services rendus à l'agriculture

Boules de poils, os et carapaces non digérés, les chouettes et hiboux les régurgitent en journée. En 2018, de nombreuses pelotes de réjection d'Effraie des clochers ont été retrouvées dans le grenier de l'église de Mons. Leur analyse ont permis d'identifier 210 restes de proies chassées dans les cultures voisines : Campagnol des champs, Campagnol de Lavernède, Campagnol des Pyrénées, Campagnol roussâtre, Mulot sylvestre, Rat surmulot, Souris d'Afrique du Nord, Crocidure musette et Musaraigne couronnée. Efficace, non ?



Puisque préserver leur environnement c'est aussi préserver le nôtre !

La présence de ces prédateurs nocturnes, dans un contexte agricole et périurbain est une chance que nous devons notamment à la diversité des espaces naturels que nous entretenons au sein même du village. Nous avons donc une responsabilité importante dans la préservation de ces espèces qui, comme nous, sont en bout de chaîne alimentaire.

Des petits Monsois ...



Décorticage de pelote de réjection chez Nolan et Audric M.

« Chaque année, aux beaux jours, les chouettes reviennent vivre sous notre toiture. Je pense qu'il y a plusieurs générations qui y ont vécu. On les voit tôt le matin et tard le soir aller chercher de la nourriture pour leurs petits. Parfois nous retrouvons des pelotes et dedans il y a des petits os ou de souris. » Audric et Nolan M. – La Marsale



« Une chouette habitait sous le toit de ma maison » - Lucile A. - Monac

aux premières loges



« Une nuit à Mons », au chant des chouettes chez Sacha T. à Pamparé

0 = Vert , 1 = Noir , 2 = Gris , 3 = Bleu , 4 = Marron , 5 = Rose

3	1	1	1	3	3	3	3	3	3	3	3	1	1	1	3	3	3	3
1	4	4	4	1	3	3	3	3	3	3	3	1	4	4	4	1	3	3
1	4	2	2	4	1	3	3	3	3	3	1	4	4	4	2	4	1	3
1	4	2	2	4	1	1	1	1	1	1	1	4	4	4	2	2	4	1
1	4	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	4	4	1	3
3	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	1	3	3	3
3	3	3	1	4	1	4	1	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	0
3	3	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1	3	3	3	3	3	0
3	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1	4	1	3	3	3	0	0
3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	1	3	0	0	0
3	3	3	3	3	1	2	2	4	4	4	1	0	0	0	0	0	5	5
0	3	3	0	0	1	2	2	4	4	4	4	1	0	0	0	5	0	0
0	0	0	5	5	2	2	2	5	5	4	4	1	0	0	0	5	0	0
0	0	0	0	5	2	2	2	5	4	4	4	1	0	5	0	0	0	0
0	0	0	0	0	1	2	4	2	2	1	4	4	1	0	5	0	0	0
0	0	0	0	0	1	2	2	2	2	1	4	4	1	0	5	0	0	0
0	0	0	5	5	5	1	1	5	5	5	1	1	5	5	0	0	0	0

Au menu ce soir ...

Scanne le flashcode ci-contre ou recopie l'adresse suivante sur internet (<https://youtu.be/bwo6lgd3L5Q>) pour visionner la vidéo. Ensuite, aide-toi du code coloré ci-contre pour découvrir quel repas a ramené à ses petits cette Chevêche d'Athéna qui a élu domicile sous le toit de Lucile.



Transition écologique :

5 primes pour s'y préparer aujourd'hui et protéger son pouvoir d'achat



Dans le cadre de son Plan de relance, Toulouse Métropole développe un ambitieux volet environnemental pour accélérer la transition écologique de son territoire. Cinq nouvelles primes, conçues au plus près des besoins quotidiens des habitants, sont disponibles pour les aider à être des acteurs de la croissance verte, en préservant leur pouvoir d'achat.

Adopté à l'unanimité du Conseil de la Métropole, ce dispositif d'aides aux particuliers et aux professionnels met en place une écologie de solutions, pragmatique et accessible à tous. Qu'il s'agisse de se déplacer, rénover son habitation ou faire réparer des équipements, chacun pourra y trouver un accompagnement financier adapté à sa situation.

À l'échelle du territoire, l'ambition est de créer des emplois non délocalisables, réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants.

POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Une prime vélo de **600 € maximum** pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.

POUR FACILITER LE REMplacement D'UN VÉHICULE POLLUANT PAR UN VÉHICULE PLUS PROPRE

Via un achat, un changement de motorisation, ou la location ; **jusqu'à 5000 €** de prime.

POUR RÉNOVER SON HABITAT

Primes pour le financement de l'audit énergétique **510 € maximum** et la rénovation énergétique, d'une résidence principale **jusqu'à 1000 €**.

POUR INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Prime solaire **jusqu'à 25 %** du coût des travaux d'installation.

POUR DONNER UNE SECONDE VIE À SES APPAREILS

(électroménager, téléphonie, audiovisuel, outillage, horlogerie...) **Jusqu'à 100 €** de prime pour la réparation de biens manufacturés auprès des artisans du réseau des « Répar'acteurs » disponibles sur www.annuaire-reparation.fr

*Conditions et dépôt des demandes sur : demarches.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !

ASSO

MINI MONS

Activité de Noël à l'Association MiniMons

De belles affiches de fêtes ont été réalisées par les enfants des assistantes maternelles de l'association Minimons



APE LES PTITS MONSOIS

Chers parents,

Nous commencerons tout d'abord par une note positive : nous sommes fiers d'avoir récemment remis un chèque de 1.000 € à la coopérative scolaire afin de participer aux différents projets mis en place par l'équipe enseignante. Ce montant est le résultat de votre fidélité et votre générosité à nos événements et nous vous adressons un immense MERCI !

Comme pour beaucoup d'entre nous, la fin de l'année 2020 n'a pas été facile pour l'APE Les P'tits Monsois : tout d'abord le cross de l'école puis Halloween et enfin le marché de Noël ont été annulés les uns après les autres. Cependant nous avons fait notre possible pour maintenir un lien au travers des ventes que nous vous avons proposées en commençant par la vente des sapins de Noël et dernièrement la vente groupée de madeleines. Vous êtes nombreux à y avoir participé et nous vous en remercions.

Nous visons maintenant nos prochains événements :

LE CARNAVAL (13 Mars 2021) et, NOUVEAUTÉ, **LA CHASSE AUX Œufs** pour Pâques (10 Avril 2021). Espérons que les conditions permettent de pouvoir organiser ces événements.

Bien à vous,
l'APE les P'tit's Monsois»



Contact : ape.ptits.monsois@gmail.com



FOYER RURAL

Après une année 2020 compliquée, pour chacun et chacune d'entre nous à différents niveaux, le Foyer Rural de Mons est heureux d'avoir pu apporter des moments conviviaux et de gaité :

- Le vide grenier de septembre 2020 avec + de 100 exposants et de nombreux visiteurs.
- La distribution de 650 polos des anciennes «courses de Mons» au profit d'une association en Afrique AMK (Action Médicales Kassoumaya) avec l'aide de Julien Albar.
- La distribution de boîtes de chocolats de Noël aux adhérents.
- La participation au téléthon 2020 avec un résultat de + de 1800€.
- La participation, en partenariat avec la mairie de Mons, aux « boîtes de Noël » et bien d'autres manifestations et actions à venir.

Les activités enfants ont pu reprendre le 15 décembre 2020 avec un protocole sanitaire adapté.

En attendant le 20 janvier 2021 pour une réouverture totale des activités du Foyer (date provisoire et indicative au 16/12/2020, date de réalisation de cet article).

Cette année 2021 est aussi l'anniversaire du Foyer Rural de Mons, qui fêtera ses 40 ans !!!

A très bientôt



La team de bénévoles du foyer rural de Mons



ACCA

Association Communale de Chasse Agrée



L'ACCA de MONS organise des battues sur la commune ainsi que sur les communes voisines (MONDOUIL, DREMIL, FLORENS, GAURE, BOURG SAINT BERNARD, FONSEGRIVES et VALLES-VILLES) afin de réguler une population importante de gros gibiers et notamment de sangliers qui posent problème sur les cultures et causent de nombreuses collisions avec les véhicules la nuit.

Les battues sont encadrées par des panneaux de signalisations « chasse en cours » au bord des routes pour indiquer notre présence aux véhicules et sur les chemins pour les cyclistes et promeneurs.

Le président est responsable de l'organisation des battues, il donne les consignes de sécurité très strictes avant la battue, il place les chasseurs sur le territoire avec des consignes de tirs très précises, tous les chasseurs ont une tenue orange obligatoire. Des chiens spécialisés sont lâchés dans les bois pour déloger les sangliers parfois très agressifs.

Lors de nos battues assez courtes (3 à 4 heures) et peu nombreuses (1 fois par mois) afin de tourner dans les communes et ainsi ne déranger les habitants que peu souvent. 4 chasseurs sans armes, dont le garde-chasse, s'occupent d'enclencher la battue au bord des routes pour éviter toute collision avec les animaux ou les chiens.

Parce que ces battues sont utiles à la collectivité, elles doivent se réaliser dans les meilleures conditions de sécurité. Ainsi la prochaine fois que vous voyez une battue en cours, ralentissez et évitez d'emprunter les chemins temporairement fermés. L'ACCA vous remercie de votre compréhension.

ACCA de Mons

CULTURE

De nouveaux services et commerces ...



Lili Couture

Depuis le 1er octobre dernier, Liliane GALEA, plus connue de nombreux Monsois sous le surnom de Lili a créé « Lili Couture ». Celle-ci propose ses services de couture et de retouche. A une époque où réparer plutôt que jeter redevient tendance et surtout salutaire pour la planète, voilà bien un service qui saura être utile à tous.

Contact :

Située 6 passage des douves à Mons
Tél : 06.72.41.83.24
Mail : sendner@outlook.fr



TolosaPaëlla

Le Monsois Rémy AYET a créé Tolosapaëlla en juin dernier. Il propose de gouter aux saveurs de l'Espagne et apprécier ses Paëllas et Fideus spécialement préparées et cuisinées devant vos invités. Différents plats et formules sont proposés sur le site tolosa-paella.fr, pour les particuliers mais aussi les collectivités et les entreprises. Du jeudi au dimanche, livraison paëllas à partir de 4 personnes, préparation sur place à compter de 50 pers. et livraison chaude à partir de 20 pers.

Contact :

Rémy AYET - Tél. : 06.69.58.14.34
Mail : contact@tolosapaella.fr
Site : www.tolosa-paella.fr

L'année 2020 n'a été qu'annulations en matière de culture. Mons n'a pas échappé à la règle.

Le « **Marathon des mots** » initialement prévu le 26 juin a d'abord été reporté au 6 décembre pour ensuite être définitivement annulé. La nouvelle programmation est prévue fin juin.

Chaque année nous accueillons la manifestation « **Partir en livre** » à destination de la petite enfance, en partenariat avec les assistants maternels.

Cette année cela n'a pas pu avoir lieu. La nouvelle édition se tiendra la 2ème quinzaine de juillet.

Quinze personnes s'étaient inscrites à l'**atelier d'écriture** qui devait être animé par l'écrivain Eric Pessan en novembre. Cela n'a pas pu se faire. Nous attendons que la situation se stabilise pour le reprogrammer dans le courant de l'année 2021.

Vivement que tout rentre dans l'ordre et que nous ayons à nouveau l'occasion de passer de bons moments ensemble !!!

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée aux
commerces de proximité
membre des commissions Finances,
Vie de village et Environnement



Arrivée d'une nouvelle sage-femme

Notre commune voit sa population augmenter et se rajeunir ; quoi de plus normal alors que s'y installe une sage-femme ? Nous souhaitons la bienvenue à Mme Célia Martinez ! Celle-ci réalise des consultations gynécologiques de prévention de toute femme en bonne santé, des consultations de suivi de grossesse, des séances de préparation à l'accouchement et à la parentalité, des séances de rééducations périnéales. Elle accompagne aussi des accouchements sur le plateau technique de la clinique de Quint-Fonsegrives pour des couples qui souhaitent un accompagnement de la grossesse et un accouchement physiologique.



Consultations au 8 place du Languedoc à Mons, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 19h. RDV sur doctolib.fr ou Tél : 06.30.64.63.05

Les nouveaux petits Monsois

BARON NADAL Ava	20/01/2020
HOUDAYER Louise Camille Yannick	24/01/2020
LEYA ISEKA Siyana	26/02/2020
GAUSSERAND Constance Louise Julie	29/02/2020
GARCIA JACOBS Léa Dojane	06/03/2020
WIJFJES Pauline Jeanne Camille	24/04/2020
VISCHI Lana	07/05/2020
LEITE DE BARROS Carmen	19/05/2020
POUTIER Nayeli Jazz Alice	14/06/2020
QUÉROY PIQUERO Chloé Pilar	01/09/2020
VIDAL Ijada Anna-Maria Rosa Hennie	02/09/2020
MONSARRAT Cédric Henri Christian	15/09/2020
RIND Adrien Alain François	24/09/2020
NEVEU MARTINEZ RODRIGUEZ Adriel	14/10/2020
NEVEU MARTINEZ RODRIGUEZ Oryann	14/10/2020
PASSELANDE Malo Clément Guy	15/11/2020

Ils se sont Mariés

HOLLARD Jérémie Pierre Emmanuel et ZAMORE Pauline Aureline Jacotte Hélène	22/08/2020
LASSERRE Jean-Pierre Guy Hugues et SOLONANDRASANA Rovarisoa Félicienne	27/06/2020
BONPOIL Sullivan Nathan et COUZY Fanny	05/09/2020
GOMEZ Ludovic et BERTHELIN Marie-Anne Yvette Louise	26/09/2020
LEYRAT Pierre Jean Philippe et DOURROM Manon	12/12/2020
DORCHIES Christian Louis et GAUTHIER Michèle Marie Doria Colette	12/12/2020

Ils nous ont quittés

HUC Jean	29/01/2020
PAGÈS Guy	31/01/2020
CAUNEILLE Germain	09/04/2020
CHAMAYOU Jeanne	17/07/2020
CAYLA Thierry	09/08/2020
HÉRENG Christiane	10/08/2020

ETAT CIVIL 2020